

Environnement et protection de la Méditerranée

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit le déploiement des filets de récupération des déchets des eaux pluviales à Théoule-sur-Mer

Judi 12 mai 2022, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, et Georges Botella, vice-président et maire de Théoule-sur-Mer, ont participé à la pose d'un filet de récupération des macro et micro-déchets sur la sortie d'une canalisation d'eaux pluviales de la plage du Suveret. Ces filets anti-déchets limitent de manière très significative, les rejets en mer (plastique, verre, aluminium, mégots de cigarettes, etc.) et permettent ainsi de lutter contre la pollution des fonds marins. Déployés avec succès depuis 2020 dans le bassin de vie communautaire, l'Agglomération Cannes Lérins est pionnière en matière d'actions de protection de la Méditerranée au sein du département des Alpes-Maritimes. Cette opération s'inscrit dans la politique volontariste de préservation de l'environnement impulsée par David Lisnard.



David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, présente le filet de récupération des déchets des eaux pluviales installé jeudi 12 mai 2022 à Théoule-sur-Mer © Ville de Théoule-sur-Mer

« 80 % des déchets en mer proviennent de la terre. Les cours d'eau et les réseaux d'eaux pluviales constituent l'un des principaux vecteurs d'apport des déchets depuis l'intérieur des terres vers le littoral, et ces déchets ont des conséquences très néfastes sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité. C'est pourquoi nous faisons le choix de les stopper et de les récupérer en amont par la pose d'un filet de microfiltration des déchets, comme ici à Théoule-sur-Mer. Déjà déployés depuis 2020 de façon pionnière sur notre bassin de vie, ces filets anti-déchets sont d'une grande efficacité pour protéger et préserver notre écosystème maritime si exceptionnel ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

«Théoule-sur-Mer s'est toujours engagée pour la préservation de la biodiversité depuis plusieurs années. En partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le Département, la communauté d'agglomération Cannes Lérins, nous avons œuvré ensemble à la création du premier parc maritime départemental Estérel Théoule et nous veillons au plus près à sa préservation par différentes mesures et notamment l'éducation. En effet, pour sauver la Planète, il faut éduquer nos enfants c'est ce que nous faisons avec l'aire marine éducative. Cette initiative de pose de filets anti déchets fait partie également des idées novatrices qu'il convient de mettre en place et que Théoule accueille avec plaisir ».

Georges Botella, maire de Théoule-sur-Mer

Un dispositif innovant pour préserver les eaux du bassin de vie communautaire

L'Agglomération Cannes Lérins implante jeudi 12 mai 2022 un **filet de récupération des déchets à la Plage du Suveret de Théoule-sur-Mer**. Une prouesse technique qui **emprisonne et récupère les déchets solides (plastique, verre, aluminium, mégots de cigarettes...)** transportés par les réseaux d'eaux pluviales sans réduire le débit des eaux de pluie. Il s'agit en effet d'un dispositif fabriqué sur mesure, **à haute capacité de filtration**, par l'entreprise mandolocienne *Pollustock*. Cette opération concrète pilotée par l'Agglomération Cannes Lérins, s'inscrit dans le programme de **préservation de la qualité des cours d'eau et des eaux de baignade**.

Les objectifs de cette action concrète sont doubles :

- **renforcer la préservation du patrimoine naturel par la récupération des déchets**, avant qu'ils n'arrivent en mer. Ce dispositif complète ainsi les opérations d'entretien et de sensibilisation d'ores et déjà engagées, en amont du milieu marin, sur la partie terrestre du bassin de vie. Pour rappel, depuis la prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par l'Agglomération Cannes Lérins en juin 2016, plus de **980 000 m² de cours d'eau et vallons publics ont été débroussaillés et plus de 130 tonnes de macro déchets ont été retirés sur le territoire** ;

- **bénéficier d'une connaissance fine et empirique de la nature et du volume des déchets collectés** pour la mise en œuvre de solutions adaptées pour limiter leur dispersion dans la nature.

Depuis janvier 2020, près **d'une quinzaine de filets de rétention ont été installés** à Mandelieu-La Napoule aux extrémités des canalisations d'eaux pluviales qui se déversent dans la Siagne, dans le Riou de l'Argentière ou sur la plage, mais aussi à La Frayère à Cannes-La-Bocca et au Vieux Port à l'exutoire du Poussiat à Cannes. Dans ce dernier, **88 kg de déchets ont été captés par le dispositif** depuis sa mise en place. A ce jour, un projet est en cours d'études pour la pose d'un filet dans le Port Canto et dans le Port du Mouré Rouge à Cannes.



En parallèle de ces solutions innovantes, la **sensibilisation notamment des scolaires et la lutte contre l'incivisme**, font aussi partie d'un dispositif global qui vise à éviter que la mer ne soit polluée. Cela s'est notamment traduit par le déploiement depuis 2018 de **800 plaques signalétiques « Ici commence la mer »**, initiative dupliquée dans plus de 50 communes françaises et européennes, qui permet de réduire en amont les déchets en mer. Enfin, depuis le 1^{er} juin 2019, les kiosques de restauration se sont engagés à ne plus utiliser de vaisselle en plastique jetable.

